

Discours de la députation des citoyens de la commune de Neuilly-sur-Seine (Paris) qui viennent offrir à la Convention un échantillon de salpêtre et témoignent de leur esprit civique, lors de la séance du 10 floréal an II (29 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours de la députation des citoyens de la commune de Neuilly-sur-Seine (Paris) qui viennent offrir à la Convention un échantillon de salpêtre et témoignent de leur esprit civique, lors de la séance du 10 floréal an II (29 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 476;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28585_t1_0476_0000_2

Fichier pdf généré le 30/03/2022

6

Des citoyens de la commune de Neuilly-sur-Seine viennent offrir à la Convention nationale un échantillon de salpêtre, à la fabrication duquel ils travaillent jour et nuit.

Des jeunes citoyennes de cette commune contractent l'engagement de s'occuper aussi de cette fabrication; elles font la promesse d'envoyer leurs époux, leurs amans et leurs frères combattre les tyrans, et elles déclarent qu'elles regarderont comme traîtres à la patrie, tout citoyen qui ne volera pas au champ de l'honneur.

Mention honorable et insertion en entier au bulletin (1).

L'ORATEUR de la députation: Les habitans de la commune de Neuilly-sur-Seine viennent vous offrir un échantillon de salpêtre à la fabrication duquel nous travaillons jour et nuit; nous avons des matériaux de quoi pouvoir faire environ 50 milliers de salpêtre si nous avions de la potasse ou de la cendre suffisamment, nous ne cesserions d'en fabriquer jusqu'à ce que la horde des brigands coalisés et leurs vils esclaves soient entièrement anéantis et hachés.

Citoyens représentans, les habitans de la campagne ne savent point faire de discours, ils ne savent qu'agir.

Nous apprenons à nos femmes et à nos jeunes républicains la manière de fabriquer le salpêtre et si la patrie a besoin de nous, nous vous jurons d'abandonner nos foyers pour aller en masse joindre nos braves frères d'armes et de mourir avec eux au champ de l'honneur plutôt que de souffrir que des vils esclaves viennent souiller le sol de la liberté.

Sauveurs de la patrie, restez à votre poste, achevez vos laborieux et pénibles travaux et bientôt la victoire assurera à jamais le triomphe de la liberté et de l'égalité.

Nous vous annonçons avec une bien douce satisfaction que la récolte va être plus abondante; les républicains la bénissent mais les aristocrates et les malveillans en sont désespérés et confondus. Leur dernière heure est sonnée; ils voient leur tombeau dans le triomphe de la liberté. Vive la République, vive la Montagne.

Puis l'une des citoyennes admises à la barre prononce le discours suivant:

Les citoyennes de Neuilly, toujours animées de l'amour de la patrie, viennent dans ce jour vous jurer qu'elles sont toutes bien décidées à faire du salpêtre, à cultiver la terre et à faire la moisson; elles enverront elles-mêmes leurs époux, leurs amans, et leurs frères combattre les tyrans et leurs esclaves; dites un mot et ils partent.

Nous vous déclarons aussi que nous regarderons comme lâches et traîtres à la patrie tout citoyen qui balancerait un moment pour voler au champ d'honneur.

(1) P.V., XXXVI, 214. Bⁱⁿ, 12 flor. et 14 flor. (2^e suppl^t); J. Sablier, n° 1288; Rép., n° 131; J. Fr., n° 583; Audit. nat., n° 584; J. Perlet, n° 588; M.U., XXXIX, 216; Débats, n° 590, p. 162; Mon., XX, 379.

Nous vous jurons enfin, si oubliant notre sexe, vous avez besoin de nos bras, donnez-nous le signal et nous partons. Pour bien se battre il ne faut que du courage et être animé de l'amour de la liberté — pour vaincre — nous devons vous imiter, vous nous avez appris à mourir pour la liberté et l'égalité et nous nous estimerons très heureuses si nous mourons pour elle. Vive la Montagne, vive la République! (1).

7

La société populaire de Nantes annonce à la Convention nationale que les patriotes de cette cité travaillent sans relâche à la fabrication des armes et du salpêtre pour exterminer les tyrans coalisés.

Mention honorable et insertion au bulletin (2).

[Nantes, s.d.] (3).

« Représentants du peuple français,

Tandis que nos frères, sur les frontières, combattent coude à coude, exterminant les satellites des despotes, nous, patriotes des cités, unis à jamais, nous marchons aussi au pas de charge. Nous travaillons sans relâche à fabriquer des armes, du salpêtre, et à déjouer les complots par notre active surveillance. Comme vous, nous savons braver les calomnies et le fer des conspirateurs; et, nous l'avons déjà dit, nous jurons avec vous de rester à notre poste, et de ne planter l'olivier de la paix que sur la tombe du dernier des traîtres et des tyrans.

Législateurs, vous êtes investis de la confiance et de la puissance du peuple. Point de pitié pour les factions; qu'elles s'anéantissent toutes à la voix d'une nation juste et inexorable. Rejetez à jamais de notre sein les tyrans, les prêtres, les esclaves, les oisifs, tous les hommes vicieux; que notre République ne soit peuplée que d'une famille de frères probes, courageux, dignes d'elle.

Le pouvoir des hommes est passé; et tout doit assurer le règne de la liberté et de l'égalité, sa compagne inséparable; c'est-à-dire le règne des vertus et du bonheur.

Que les hommes pervers fuient; leurs trônes sont brisés; la vérité seule est éternelle, de même que la puissance du peuple est immuable. La terre de la liberté doit être le tombeau du crime, et si l'on vanta longtemps la grandeur du peuple romain, on citera désormais les vertus du peuple français. »

PEYLET (présid.), C. FORGET, LEMINIHY, METEYER fils (secrét^{re}), HOUDET (secrét. perpétuel).

(1) C 303, pl. 1108, p. 8, datée 10 flor. et signée Manchotte (agent nat.), Dulud, Gervais, Soyer, Dulud (notable). Thierry, Dauma; p. 9 (adresse des citoyennes).

(2) P.V., XXXVI, 214; Bⁱⁿ, 11 flor. (1^{er} suppl^t); J. Sablier, n° 1288; M.U., XXXIX, 171; J. Matin, n° 618; J. Sablier, n° 1288.

(3) C 303, pl. 1108, p. 4.